https://www.snetap-fsu.fr/Groupe-de-travail-Concours-Enseignants-CPE-du-3-novembre-2020.html



Groupe de travail Concours Enseignants-CPE du 3 novembre 2020

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -



Date de mise en ligne : jeudi 5 novembre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/3

En amont du GT, un tableau récapitulatif des ouvertures concours externes, internes et réservés par option de 2015 à 2019 avec également les prévisions pour les sessions 2020-2022 nous a été envoyé.es.

Dès l'ouverture la cheffe de la gestion des dotations et des compétences a regretté la diffusion de ce document car il est erroné pour certaines disciplines (voir les décrets publiés le 29 octobre 2020).

Le Snetap-Fsu dénonce qu'aucun document de travail ne soit transmis pour permettre de valider les éléments avancés par l'administration : aucun état des lieux (prévisions de départs à la retraite, analyse qualitative et quantitative des postes permanents occupés par des <u>ACEN</u>,...), aucun constat (nombre de postes potentiellement vacants). La sous-directrice des établissements, des dotations et des compétences s'est engagée à ce que les organisations syndicales disposent des documents en amont pour les prochains groupes de travail. Elle a par ailleurs reconnu que le constat effectué cette année et qui a servi de base aux propositions de nombre des postes offerts était imparfait.

Le Snetap-Fsu a demandé une rencontre bi-latérale (<u>FSU</u> + <u>DGER</u>) pour aborder le devenir des <u>PEPS</u>, <u>PCEA</u> et <u>PLPA</u> qui obtiennent l'agrégation. Cette question étant redondante lors des dernières <u>CAP</u>, la demande d'un groupe de travail a été faite auprès du SRH qui s'était engagé à l'organiser cet automne. À ce jour, rien n'est prévu malgré l'importance et l'urgence du sujet qui a toutefois été évoqué par notre organisation syndicale lors du <u>CTEA</u> du 6 octobre 2020. L'administration s'est contentée de préciser qu'un travail interne est engagé avec l'inspection.

Concours 2021:

110 postes seront ouverts aux concours avec la volonté affirmée de l'administration d'éviter toutes difficultés d'affectation pour les lauréat.es. La gestion désastreuse de cet été, présentée comme étant liées à des problèmes informatiques cumulés à la situation sanitaire, ne convainc pas les représentant.es du Snetap-Fsu. Les dysfonctionnements durant cette période ne sont pas acceptables : pas de prise en compte des départs à la retraite, des affectations de contractuel.les alors que tous les stagiaires n'étaient pas affecté.es ...

Pour l'<u>EPS</u>, l'administration accepte d'ouvrir un concours externe en 2021 mais un problème juridique demeure avec l'<u>EN</u> (le Snetap-Fsu va prendre contact avec le SRH pour avoir une explication plus précise).

Pour les <u>CPE</u>, le Snetap-FSU a déploré le fait qu'il ne soit ouvert qu'un concours externe en 2021 et a obtenu qu'une expertise-emploi conjointe soit conduite en lien avec les élu.es paritaires qui connaissent la réalité du terrain pour les concours 2022 et 2023.

Le Snetap-FSU a tenu à dénoncer :

- l'absence de concours depuis plusieurs années pour certaines options comme l'italien, l'espagnol, hippologie, documentation, physique-chimie, aquaculture ...
- la situation récurrente de la faiblesse des recrutements en agroéquipement avec, par exemple, pour l'année dernière 11 postes en externe et un seul recrutement, 10 postes en externes et 2 recrutements ainsi que 4 postes pour le 3ème concours et pas de recrutement!
- les postes gelés pour 2 ans par les collègues intégrant le statut d'emploi de direction ;
- le manque d'attractivité manifeste des métiers d'enseignants et CPE au MAA, révélée par des résultats au concours qui ne permettent pas depuis plusieurs années de pourvoir l'ensemble des postes offerts.

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/3

Groupe de travail Concours Enseignants-CPE du 3 novembre 2020

Ce groupe de travail avait pour objectif affiché de construire un constat partagé entre l'administration et les organisations syndicales afin d'élaborer la volumétrie des postes offerts au concours 2021. Faute d'éléments qualitatifs et quantitatifs suffisamment étayés, cet exercice effectué par l'administration nous semble plus relever d'une « politique au doigt mouillé » que d'un véritable exercice prospectif permettant de couvrir l'ensemble des besoins pérennes en postes d'enseignants et CPE au sein de notre ministère.

Une fois de plus, un groupe de travail déconcertant et un dialogue social qui ne cesse de se rompre !

Les représentants Sneta-FSU : Thierry Raynal - Didier Revel, Stéphane Barnini, Angelique Bourdaille, Émile Basin

Copyright © SNETAP-FSU Page 3/3